

## 5ème Forum des RASED

organisé par l'AFPEN, la FNAME et la FNAREN

**Samedi 6 décembre 2014**

de 9h30 à 16h30

Entrée libre et gratuite

Salle Ambroise Croizat

3 rue du Château d'Eau, 75010 Paris

(M° République)



**Vers une école inclusive :  
quel(s) accompagnement(s) par  
les professionnels des RASED ?**

*Comment œuvrer à la construction de cette rencontre  
avec l'Autre, différent et singulier ?*

# Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>p 3</b>
<b>Programme</b>	<b>p 3</b>
<b>Présentation du thème 2014</b>	<b>p 4</b>
<b>Le Café Pédagogique du 8 décembre 2014</b>	<b>p 5</b>
<b>Invité FNAREN : Roland Gori</b>	<b>p 7</b>
<b>Invité FNAME : Serge Thomazet</b>	<b>p 8</b>
<b>Invité AFPEN : Eric Plaisance</b>	<b>p 10</b>
<b>Table ronde</b>	<b>p 12</b>



## Programme

**9h30 Accueil des participants**

**10h00 - 11h00 Invité FNAREN : Roland Gori**

Professeur de psychologie et de psychopathologie cliniques, psychanalyste.

**" Ecole inclusive, le choc des cultures : Normer ou prendre soin ? "**

**11h00 - 12h00 Invité FNAME : Serge Thomazet**

Maître de conférences (ESPE Clermont-Auvergne), Université Blaise Pascal et membre du laboratoire ACTé :

**" Quelle place pour les personnels de RASED dans l'école inclusive ? "**

**14h00 - 15h00 Invité AFPEN : Eric Plaisance**

Professeur émérite de l'Université Paris Descartes et Sociologue au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) :

**" De nouvelles notions pour de nouvelles pratiques dans une école "inclusive" "**

**15h15 - 16h30 Table ronde avec**

Bernard Delattre (AGSAS), Nathalie Gaujac (FCPE), Camille Biache (OCCE), Emmanuel Jacob (UNAPEI) et Paul Devin (IEN du 93 et ancien conseiller pédagogique (ASH), animée par Isabelle Magos, rédactrice en chef de la revue "L'école des parents" à la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs.

# Editorial



I have a dream

Cette nuit, j'ai fait un rêve.

Je suis assis sur l'un des durs bancs de la bourse du travail, entouré de solitude. Aux éclats de voix provenant des couloirs, je comprends que le public s'en est allé, désertant peu à peu la salle pour lui rendre toute sa solennité en la replongeant dans le silence des pierres.

Seule, entre deux colonnes, une banderole reste suspendue, se balançant au gré des courants d'air, rompant avec le murmure du souvenir. Je sussurre...

## 5e forum des RASED

### Vers une école inclusive :

### quel(s) accompagnement(s) par les professionnels de RASED ?

Le temps des conférences est passé, emportant avec lui, tous les discours prononcés par Roland Gori, Serge Thomazet et Éric Plaisance.

Des images luisent dans la pénombre, se reflétant sur la rétine de mon savoir.

Bercé par l'ivresse des mots, je me laisse envahir par une brise légère d'angoisse m'invitant au doute et à l'interrogation.

Ai-je bien compris le fil amant directeur de l'école ?

'Vers une école inclusive' replacé dans son contexte signifie qu'elle n'est pas encore inclusive.

L'émoi me met alors, hors de moi.

Nous sommes toujours au cœur d'une école intrusive, exclusive, intégrative, une école d'intrusion, d'exclusion, d'intégration, d'externalisation...

Pourtant, derrière ces maux, acteurs d'une lutte quotidienne, nous membres du RASED prenons tout notre sens car nous restons facteur d'ambition, rempart vers la réussite.

De l'école d'inclusion à l'école inclusive, il n'y a dans la démarche qu'un pas, mais un pas de posture.

Pourtant, à distinguo "Inclusive et inclusion" possèdent la même racine 'inclus' signifiant 'contenu, compris dans'.

*Qu'est-ce qui les caractérisent ?*

Une école d'inclusion ressemble à une école dans laquelle on catégorise les élèves entre eux (handicapés, à besoins particuliers, enfants du voyage etc.) pour mieux les différencier, mieux les inclure et mieux les aider.

*Une école inclusive ressemble à une école dans laquelle, tous les élèves ne sont pas stigmatisés selon leurs différences, et sont traités sur le même pied d'égalité.*

*Dans une école d'inclusion, on forme à "l'anormalisation" en tentant d'inclure les **élèves différents** tandis que dans une école inclusive, on forme à la normalisation en incluant les **différents élèves**.*

*Synthétiquement, la démarche tend à considérer que ce qui est valable pour un élève à besoins particuliers est valable pour tous les élèves.*

Je ferme les yeux pour mieux m'ouvrir à la réflexion et je respire l'espace.

Et nous professionnels des RASED, quel(s) accompagnement(s) pouvons-nous apporter ?

Un courant d'air, une porte qui claque... Et le manège du temps reprend son cours.

I have a dream

Je me réveille, l'esprit clair, serein et posé. Je sais car j'ai compris.

Le chemin vers l'école inclusive est encore long...

Marc LORET

# Présentation du thème de ce 5ème Forum des RASED

## Vers une école inclusive : quel(s) accompagnement(s) par les professionnels des RASED ?

Le concept d'inclusion scolaire a été réaffirmé par la nouvelle loi de refondation de l'école votée le 8 juillet 2013. «Le service public de l'éducation [...] reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.» En 2006, la prise en compte de la diversité des élèves est devenue une des dix compétences requises pour tout enseignant, sans que ne soit organisée de formation complémentaire.

Dans son principe, l'école inclusive doit adapter l'environnement scolaire pour permettre à chaque enfant d'y être élève. Ce nouveau défi de transformation de l'école, mais aussi de la société, ne va pas de soi. C'est un long processus d'élaboration commune, dont l'un des écueils serait d'aplanir les différences dans le grand tout de la normalité.

Mis en difficulté par l'hétérogénéité grandissante des groupes d'élèves et l'injonction d'individualiser les enseignements, les enseignants ont dû ouvrir leur classe aux AVS. Ces personnels, agents de compensation du handicap proposés par la MDPH, ont induit, à leur tour, une nouvelle modification de la posture pédagogique. Les psychologues et les maîtres spécialisés, au plus près du terrain, ne sont-ils pas les vecteurs du changement de métier nécessaire ? Un peu décentrés par rapport à l'école, mais dedans, en lien avec les différents professionnels autour de l'enfant et interlocuteurs privilégiés des parents, leurs connaissances pluridisciplinaires et leur posture empathique leur permettent de rapprocher les différents acteurs.

Dans le même temps, des enfants en difficulté à l'école peuvent être porteurs de symptômes qui ont un sens dans leur existence et qui risquent aujourd'hui d'être réduits à de présumés « déficits » ou « troubles », parce qu'ils perturbent le cours ordinaire de leurs apprentissages. Un autre écueil serait d'aller vers une surmédicalisation des difficultés scolaires et vers une externalisation des prises en charge.

### **Comment les membres des RASED peuvent-ils remplir leurs missions d'accompagnements, alors que depuis 2008, 5000 postes d'enseignants spécialisés ont été supprimés ?**

La scolarisation des élèves en situation de handicap participe à la réussite éducative de tous et à la construction d'une société plus solidaire, plus ouverte. Transformer l'école, changer les regards : les missions des RASED évoluent.

### **Maîtres E, rééducateurs et psychologues de l'Éducation nationale souhaitent s'emparer de ce défi !**

- *Pourquoi continuer de défendre des aides spécialisées dans une école inclusive ?*
- *Comment les professionnels des RASED peuvent-ils accompagner l'évolution de cette école pour tous, de l'adaptation à l'intégration puis aujourd'hui à l'inclusion ?*
- *L'école inclusive n'est-elle pas une visée philosophique, un changement sociétal, qui se doit d'aller bien au-delà de l'inclusion des personnes en situation de handicap ?*

## Le Café Pédagogique du 8 décembre 2014

### Rased : Où en est-on ?

*Sur le thème de l'école inclusive, le 5ème Forum des RASED a réuni environ 300 enseignants le 6 décembre. Le Forum se situe après la parution le 28 août d'une circulaire sur le fonctionnement des RASED, juste avant la sortie de nouveaux textes sur l'accompagnement des enfants en difficulté, comme le PAP et la refonte de la formation des maitres des RASED.*

*C'est l'occasion de faire le point avec Thérèse Auzou-Caillemet, présidente de la FNAME, et Maryse Charmet, présidente de la FNAREN.*



Parue le 28 août, la circulaire sur le fonctionnement des RASED leur a reconnu une véritable place dans le système éducatif, alors que le quinquennat précédent avait amorcé leur disparition. Elle définit le champ d'intervention de chaque membre du RASED : maître spécialisé à dominante pédagogique, rééducative et psychologue. " Placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN, le RASED est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription. Après concertation de ces membres, l'IEN arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du RASED dont le fonctionnement et les résultats sont régulièrement évalués", affirme le texte. " Trois types d'acteurs, titulaires des certifications spécifiques adéquates, interviennent pour réaliser cet objectif : l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) ; l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) ; le psychologue scolaire. Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires sont membres des équipes pédagogiques des écoles dans lesquelles ils interviennent. Leur périmètre d'intervention est déterminé de telle façon qu'il évite une dispersion préjudiciable à l'efficacité de leur action".



Mais, un trimestre plus tard, la circulaire ne semble pas avoir rétabli la confiance dans le ministère. "On est très inquiets", estime Maryse Charmet, présidente de la FNAREN. "Car sur le terrain on voit peu de changements. On ne supprime plus de postes mais on en crée très peu et les départs en formation sont trop faibles". Un sentiment qui est partagé par Thérèse Auzou-Caillemet, présidente de la FNAME. "Il y a eu des ouvertures de postes, une centaine", nous dit-elle. "On est très loin des 5000 postes supprimés. On sent qu'on a des interlocuteurs au ministère qui nous écoutent mais ils sont tenus par des contraintes budgétaires". M. Charmet évoque aussi la dilution des cadres de formation.

"On assiste à un véritable glissement vers la médicalisation des difficultés", explique M Charmet. "Face aux difficultés des élèves, faite de moyens pour répondre dans l'école, on met un AVS (auxiliaire accompagnant un élève). Le mot "trouble" se vulgarise". "La médicalisation est accélérée par la disparition des Rased", estime Thérèse Auzou-Caillemet. "Beaucoup d'enfants ont des dossiers à la MDPH (organisme pour enfant handicapé) faute de Rased". Les maîtres rééducateurs de la FNAREN sont particulièrement confrontés à la médicalisation. "On se bat pour que la ritaline (un médicament souvent donné aux enfants ayant des troubles de comportement en classe) ne soit pas le rééducateur de demain. Un enfant qui grandit a des moments où son attitude, sa pensée changent. Il faut le suivre. La Ritaline ne permet peut apporter une réponse dans

une classe surchargée. Mais elle ne permet pas à l'enfant de se structurer, de devenir un citoyen autonome. Elle ne permet pas de travailler la cause de la difficulté et de faire en sorte que l'enfant et le groupe avancent". M. Charmet souligne aussi que la réforme des rythmes qui devait redonner du temps au collectif enseignant n'a pas tenu sa promesse. "On a toujours des difficultés à se rencontrer avec des enseignants qui ne peuvent plus faire face aux crises".

Alors qu'on attend la publication prochaine de la circulaire sur le Programme d'accompagnement personnalisé (PAP), les maitres des RASED restent sceptiques. "Penser la scolarisation de l'enfant en pensant la cohérence et le projet, on le défend aussi", dit M Charmet. "Mais pour nous c'est une usine à gaz. On ignore quels moyens accompagneront le texte".

Pourtant les maitres des RASED gardent la foi dans leur mission. "Notre regard multiple permet de mieux comprendre l'enfant et de mieux l'accueillir à l'école", explique Thérèse Auzou-Caillemet. "Il aide l'enseignant à adapter son enseignement et fait évoluer l'école. On est enseignant et on est en empathie avec eux même si on est plus à même d'entendre aussi les parents. L'éducation nationale a dans ses mains un dispositif qu'elle sous-emploie faute de moyens".

*François Jarraud © Le Café Pédagogique du 8 décembre 2014*



Roland GORI observe une multiplication abusive du classement des comportements comme étant des "troubles". Le DSM1 en répertoriait 40, alors que le DSM3 (1994) en répertorie 400.

Cette tendance s'appuie d'une part sur le développement important des techniques d'investigation, et d'autre part sur une idéologie néo-libérale. Cette classification se fait par un recours systématique à une évaluation de nombreux items dans le but de poser un diagnostic, au détriment d'un diagnostic issu d'un examen clinique. La conséquence de cette dérive est que ce processus évaluation-diagnostic conduit à une anticipation des troubles ou des difficultés, et amène une forme de prédestination.

Roland Gori développe ainsi le concept "des exclus de l'intérieur" en faisant référence à Bourdieu. L'expression 'inclusion scolaire' porte une dimension liée à l'enfermement. Elle peut générer une surveillance accrue des individus.

Inclure?

La question est: inclure avec qui? Inclure pour quoi faire?

S'appuyant sur Michel Foucault, il se montre critique à l'égard vis-à-vis de l'expertise psychiatrique. Recueillir de plus en plus d'informations, de plus en plus précocement à propos des individus constitue une dérive vers une surveillance sécuritaire. Une société de l'information n'est pas à confondre avec une société de la connaissance. La crise de sécurité nous amène à prévenir à tout prix les risques de conflits et à rechercher sans cesse un consensus. Or le consensus n'est pas une vérité. Selon Roland Gori, le consensus constitue une forme dégénérée de démocratie très différente de la justice.

Il développe l'idée que la prédestination peut conduire la société, dans une recherche de rentabilité, à réserver aux individus des tâches fractionnées, automatisables, en appui sur l'acquisition de compétences partielles, au détriment du développement de la pensée et de l'esprit critique.

Ces observations, appliquées à l'idée de l'école inclusive, amènent plusieurs pistes de réflexion: L'école inclusive doit éviter le piège de la mise en place de dispositifs sans les appuyer sur de vraies relations humaines qui nécessitent du temps et des moyens suffisants. Il faut être vigilant à ne pas devenir des contrôleurs de gestion de l'intime et du comportement.



©leblogdeodomar eklablog.com

L'école ne peut pas s'appuyer sur un recours excessif à des techniques qui pourraient "confisquer" le pouvoir à l'humain et empêcher la subjectivation. Dans un monde où a lieu une crise de sécurité, la société souhaite mettre en place des dispositifs qui visent à déterminer les lieux potentiels d'émergence de catastrophes et à normaliser les conduites. Aujourd'hui, la tendance nous amène vers un effacement de la singularité. Il faut se méfier d'une école qui n'aurait pour but que l'acquisition de compétences instrumentales ou sociales, au détriment de la construction de la pensée qui serait confisquée par une technicisation de plus en plus sophistiquée.



Invité FNAME : **Serge Thomazet**  
Maître de conférences (ESPE Clermont-Auvergne),  
Université Blaise Pascal et membre du laboratoire ACTé :  
**" Quelle place pour les personnels de RASED  
dans l'école inclusive ? "**

## Présentation FNAME Serge Thomazet

L'école, pour devenir inclusive doit évoluer dans sa structure comme sur les plans pédagogiques et organisationnels, pour permettre aux élèves aux besoins éducatifs particuliers (ceux qui n'ont pas toutes les habiletés nécessaires pour suivre un parcours traditionnel) de trouver leur place d'élève, d'apprendre et de réussir au meilleur de leurs capacités, de s'épanouir parmi leurs pairs.

C'est un idéal de démocratie où chacun pourrait arriver à l'école avec ses bagages (et ses casseroles aussi), et où le terme d'accessibilité concernerait autant le fauteuil roulant que la cognition.

C'est une école où tous les acteurs éducatifs raisonnaient en termes de besoins.

Où l'on créerait pour chacun les conditions de la réussite, en prenant les dispositions nécessaires pour, sinon faire disparaître, au moins minimiser, les désavantages des enfants dits en difficulté ou handicapés.

Les enseignants spécialisés de RASED et les psychologues scolaires peuvent accompagner cette transformation en profondeur de l'école, et vous nous invitez aujourd'hui à interroger cette place des personnels de RASED dans l'école inclusive.

Serge Thomazet, vous avez été instituteur, puis maître E.

Titulaire d'un doctorat de psychologie, vous êtes aujourd'hui enseignant-chercheur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et au laboratoire de recherche ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, éducation).

Vos recherches concernent les pratiques d'enseignement en relation avec les élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement la manière dont les professionnels construisent leurs pratiques partenariales à l'intersection de différents métiers.

Membre du comité scientifique de la FNAME, vous nous avez fait l'honneur d'accepter de venir nous apporter votre éclairage autour de cette question : « Quelle place pour les personnels de RASED dans l'école inclusive ? »





Serge THOMAZET rappelle que l'école inclusive est promue par la loi de 2005 avec l'idée de "reconfigurer" l'école au service de tous. Ce processus est en cours, avec des manques, mais aussi des avancées.

### Quelle école inclusive?

Elle doit s'appliquer à elle-même 2 principes: **l'adaptation et la normalisation:**

**L'adaptation**, c'est fabriquer proposer une école capable de s'adapter, de s'ajuster aux besoins de tous les élèves.

**La normalisation**, c'est de mettre en place ces adaptations de la manière la plus normale possible, de trouver des pratiques qui soient universelles.

→ L'école inclusive doit être, dans ses principes et ses pratiques, une école adaptée à tous, et une école où cette adaptation est normalisée.

Pour quels élèves?

Il faut sortir de la sur-médicalisation des difficultés et des catégorisations "médicales". La médicalisation des difficultés montre les faiblesses de l'école qui doit chercher et apporter de l'intérieur des réponses aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Avec quels professionnels?

Serge THOMAZET évoque la situation en Italie, où les formations des enseignants ordinaires et des enseignants spécialisés ont été uniformisées, et où ces enseignants n'étaient plus différenciés que par la mission qui leur était confiée.

Il pense au contraire, qu'enseignant spécialisé doit être un métier, et non une mission. Il parle "d'inter-métier" entre les enseignants ordinaires et les autres professionnels. L'école inclusive a besoin des enseignants spécialisés pour:

- "évaluer les possibles" des élèves à besoin éducatif particulier,
- enseigner à ces élèves dans des moments de "décrochage" de la classe ordinaire, concevoir si besoin, des organisations différentes pour ces élèves dans l'école, et penser son devenir.

L'école possède des moyens pour répondre aux besoins de tous les élèves.

C'est l'école qui est inclusive, non pas la classe, d'où la nécessité de repenser le cadre dans sa globalité.





Invité AFPEN : **Eric Plaisance**  
Professeur émérite de l'Université Paris Descartes et  
Sociologue au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) :  
**" De nouvelles notions pour de nouvelles pratiques  
dans une école "inclusive"**



Eric PLAISANCE définit d'abord les différences entre les notions d'inclusion et d'école inclusive. Il repart de l'origine du mot inclusion qui ne s'appliquait au départ qu'aux choses. Ce mot d'origine latine avait le sens de fermeture, de clôture. Il entretient une relation dialectique avec le mot exclusion qui lui-même n'est pas sans lien avec le terme "discrimination".

Aujourd'hui, la notion d'intégration se situe dans la continuité de l'éducation spéciale. Elle induit l'idée d'adaptation du sujet, par des dispositions matérielles particulières, à une structure et des institutions qui ne changent pas radicalement (loi de 1975). Le risque porté par l'inclusion est que les "intégrés" ne soient que des "visiteurs", des "exclus de l'intérieur".

La notion d'école inclusive amène l'idée d'une transformation culturelle et organisationnelle de la structure-école. L'école inclusive ne signifie pas "tous dans le même lieu, tout le temps", mais nécessite la mise en place d'organisations souples, en appui sur un panel de ressources, ressources nécessaires à cette transformation. Ainsi, chaque enfant peut fréquenter l'école de son quartier. Eric Plaisance illustre son propos par l'exemple de l'Italie et de la politique forte menée dans ce sens depuis une loi de 1977.

Eric PLAISANCE élargit son propos à l'idée de "société inclusive" et d'accessibilité universelle, au service de tous.

Pour lui, aller vers l'école inclusive nécessitera des évolutions pour les RASED, et d'impliquer les milieux de vie.

. Se saisir des évolutions et ne pas rester sur des positions anciennes ou défensives (comme par exemple séparer les enfants en situation de handicap et ceux en difficulté scolaire: il faut penser plus largement "besoins éducatifs particuliers").

. Développer des actions coopératives avec d'autres acteurs (idée de pôles ou d'unités d'appui).

. Penser en terme de dispositifs et non de structures, pour répondre à la diversité des besoins des élèves à accompagner.

Au delà de l'école, il évoque la notion de société inclusive avec tout ce que cela suppose dans tous les domaines (travail, logement, loisirs, sports...). Il faut tendre vers une universalité de l'aide en repensant la distinction entre "en difficulté" et "handicapé". Cela suppose un changement de vocabulaire, de posture, d'intervention.

## Table ronde

Bernard Delattre (AGSAS), Nathalie Gaujac (FCPE), Camille Biache (OCCE), Emmanuel Jacob (UNAPEI) et Paul Devin (IEN du 93 et ancien conseiller pédagogique ASH), animée par Isabelle Magos, rédactrice en chef de la revue "L'école des parents" à la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs.



À l'occasion de cette table ronde représentée par 5 associations et fédérations nationales, il fut question de confirmer les propos tenus le matin même par Roland GORI, Serge THOMAZET et Eric PLAISANCE.

L'école d'aujourd'hui, cette école de la république entretient encore et toujours, les maux de l'exclusion. Elle tente de se rénover, en développant les bases d'une inclusion qui peine à s'affirmer dans les écoles. Apporter un appui aux enfants est plus qu'indispensable sans oublier l'aide apportée aux enseignants ainsi qu'aux parents. Paul Devin soulève la question de savoir s'il suffit de réaliser une inclusion scolaire pour réaliser l'ambition projetée par la loi de 2005, à savoir la pleine réalisation de sa citoyenneté. On aurait tort de laisser croire aux parents que l'inclusion scolaire serait la solution pour leur enfant. Ce serait un mensonge. L'inclusion sera vite considérée comme un leurre si on ne réfléchit pas à la question des limites qui, à terme, engendreront des victimes : les enfants handicapés. La prise en charge pluridimensionnelle doit être conçue en fonction de l'évaluation objective des besoins de l'enfant. Cette inclusion raisonnée n'est pas un dogme mais bien une construction du parcours qui se veut la mieux adaptée. La scolarisation des enfants rattachée à une situation de handicap nécessite des moyens. Cette idée, d'école inclusive doit répondre à autre chose qu'à des discours répétés.

Camille BIACHE poursuit en insistant sur la nécessité de bienveillance à l'égard des enfants mais aussi des enseignants. Elle réaffirme le besoin en termes de moyens et de limites. Les enseignants pour la plupart ne sont pas formés sur les situations de handicap et des troubles afférents. Ils développent des craintes et culpabilités.

Un enseignant possédant une solide formation pédagogique dans ce domaine est plus à même de pouvoir inclure tous les élèves avec bienveillance et efficacité.

Bernard DELATTRE, à son tour, évoque la fondation de l'AGSAS par Jacques LEVINE, ainsi qu'une transposition des groupes "Balint" à l'enseignement. Dans ce cadre, l'AGSAS propose aux enseignants un accompagnement. Il précise à travers un rappel de Roland GORI (citant FOUCAULT) que l'AGSAS se positionne par un "regard vers le futur". Il note que sur le terrain, les RASED sont incomplets, gérant du mieux qu'ils peuvent la pénurie de maîtres E et G. Ils agissent en "pompiers". Il rappelle que l'inclusion touche des enfants qui ne relèvent pas du médical mais qui doivent être accompagnés dans l'urgence, le plus tôt possible.

Camille BIACHE propose des outils de pédagogie coopérative pour aider les enfants et les enseignants. Elle confirme que le RASED n'est pas considéré comme un tiers non neutre, mais bienveillant, avec une écoute compréhensive importante à l'adresse des enseignants. Parler, échanger avec un membre du RASED, c'est être reconnu et entendu. C'est un atout précieux sur le plan de la communication et de la compréhension.

Nathalie GAUJAC précise que pour la FCPE, l'école inclusive est perçue comme l'école de tous, pour tous et qui s'attache à la réussite de tous. Elle rappelle que les parents sont toujours ambitieux pour leurs enfants, qu'ils soient handicapés ou non. Tout ce qui se pratique autour d'un enfant

appartient au partenariat : enseignants/parents, parfois enseignant/parents/RASED et plus si handicap.

Il faut développer cette accessibilité pour qu'elle profite à tous. C'est lorsque l'on ne parlera plus de handicap, que notre école, notre société, seront devenues réellement inclusives.

Emmanuel JACOB rappelle que l'UNAPEI, créé en 1960, est la 1ère association de représentation des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Il précise que le handicap mental est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle et comme tous les parents, ils ont de l'ambition pour leurs enfants. Ils revendiquent aussi le droit d'être fiers d'eux. Dans le contexte actuel, il existe encore en France, 13.000 enfants pour qui aucune solution adaptée n'est proposée. Pour nous, les personnels des RASED apparaissent comme incontournables dans le panorama d'ouverture et de changement de l'école. L'inclusion c'est : poser la différence comme la norme. Nous sollicitons

les réseaux pour faire tomber les peurs. La bienveillance, la bonne volonté sont nécessaires mais ne suffisent pas. Il faut de la formation.

Emmanuel JACOB cite alors Albert JACQUARD : “ il faut prendre conscience de l'apport d'autrui qui est d'autant plus riche que la différence est plus grande”.

Il faut mettre et remettre en avant le principe absolu de l'éducabilité cognitive car l'inclusion c'est faire de la singularité une norme et vaincre les peurs. Il y a beaucoup de professionnels qui gravitent autour de nos enfants, tenant des propos parfois peu rassurants. Les personnels des RASED savent travailler avec les différents interlocuteurs et partenaires parce qu'ils sont formés à la différence.

Nathalie GAUJAC reprend la parole pour signaler que sur le terrain, il manque des solutions par faute de moyens, déplorant que le vote d'une loi ne soit pas accompagné des moyens. Les enseignants sont formés pour travailler seuls, sans témoin... Cela ne peut pas durer et doit obligatoirement changer.

Isabelle MAGOS insiste sur le fait qu'il faut changer autant le regard que les pratiques. Cette approche posturale est véhiculée par les enseignants des RASED, par le fait qu'ils sont formés à l'aide aux enfants en difficulté et l'entretien relationnel.

La synthèse de cette table ronde se résume en quelques mots : c'est en unissant nos forces, les uns avec les autres que nous ferons avancer une école inclusive pour le bien de la société.



*Directeur de publication : Thérèse AUZOU CAILLEMET*

*Rédacteurs : Marc LORET / Alain THOMAZEAU*

*Comité de rédaction : le Bureau National de la FNAME*

*Crédits photos : FNAME sauf mentions spéciales*